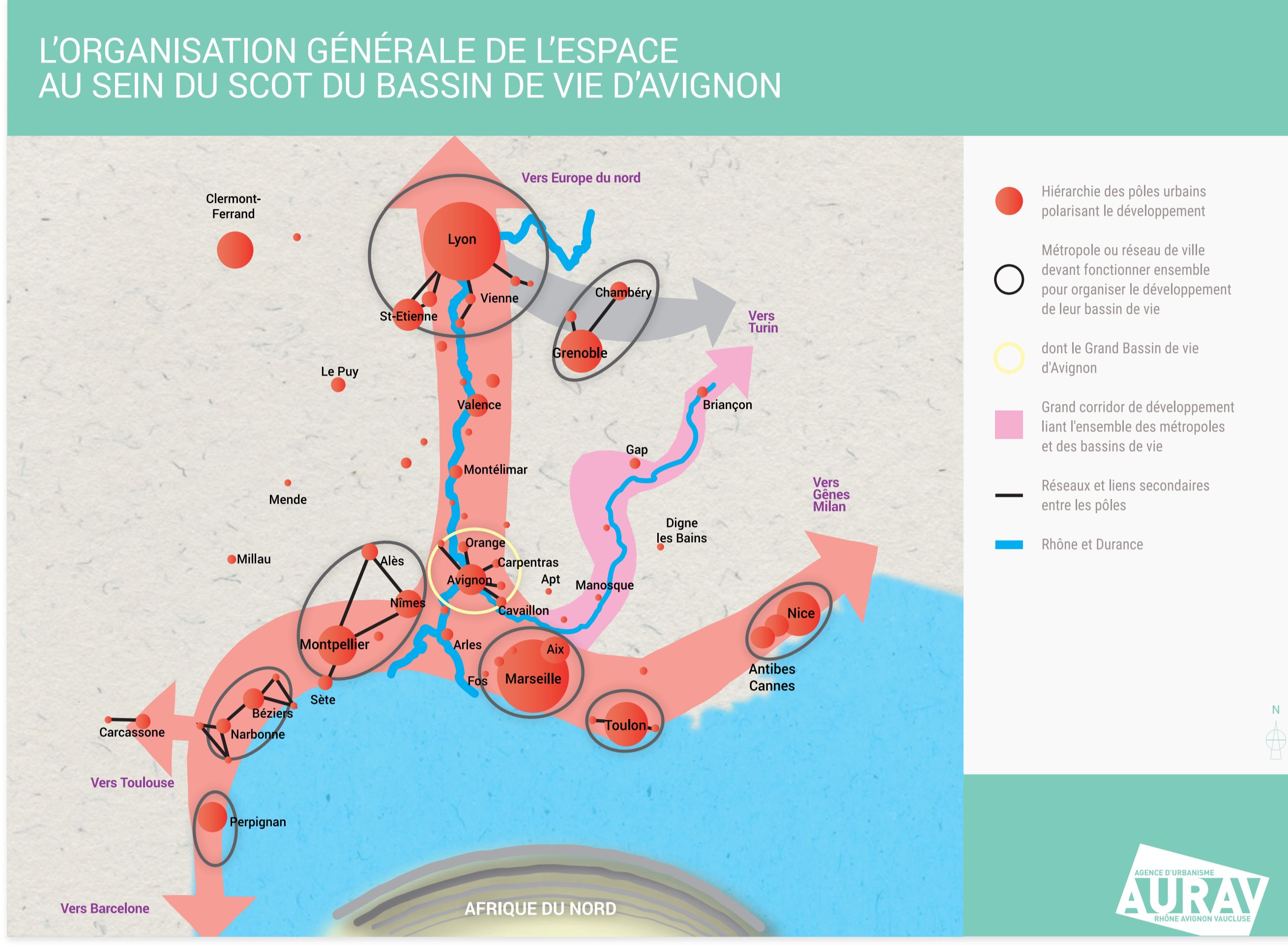


Défi 1 LE POSITIONNEMENT INTERREGIONAL DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON : UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ ET DE RAYONNEMENT

À cheval sur deux Régions et deux Départements, le bassin de vie d'Avignon est un territoire charnière, au centre des échanges de l'arc méditerranéen et du couloir rhodanien. Il joue un rôle d'interface et se trouve doté d'une accessibilité exceptionnelle.



1. Un rôle stratégique à renforcer au sein d'un réseau de villes moyennes dynamiques

• Mettre en oeuvre les stratégies d'aménagement régionales Sud PACA et Occitanie en affichant une ambition de centralité de l'espace Rhodanien :

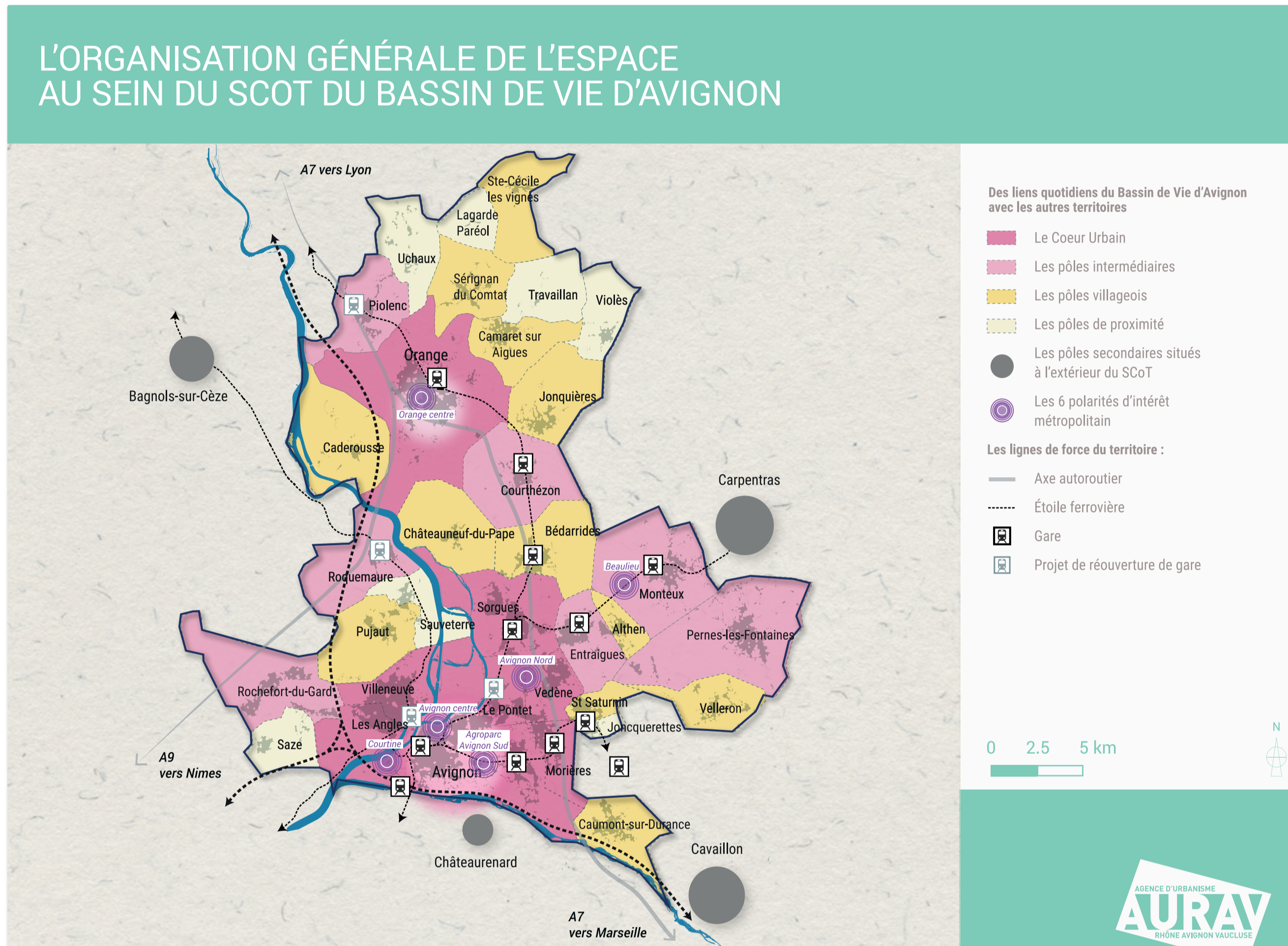
Le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon doit jouer le rôle de centre urbain et accueillir la croissance démographique et économique à l'échelle de l'espace rhodanien.

Il doit également affirmer son rôle de porte d'entrée de l'espace rhodanien en tirant davantage parti de la présence d'infrastructures de transports d'envergure européenne : gares TGV, Aéroport, grands axes autoroutiers, ports fluviaux.

• Contribuer au portage et à l'animation d'une démarche inter-SCoT

2. Entre villages et coeur urbain : une organisation territoriale qui mise sur un cadre de vie de qualité et la diversité des identités

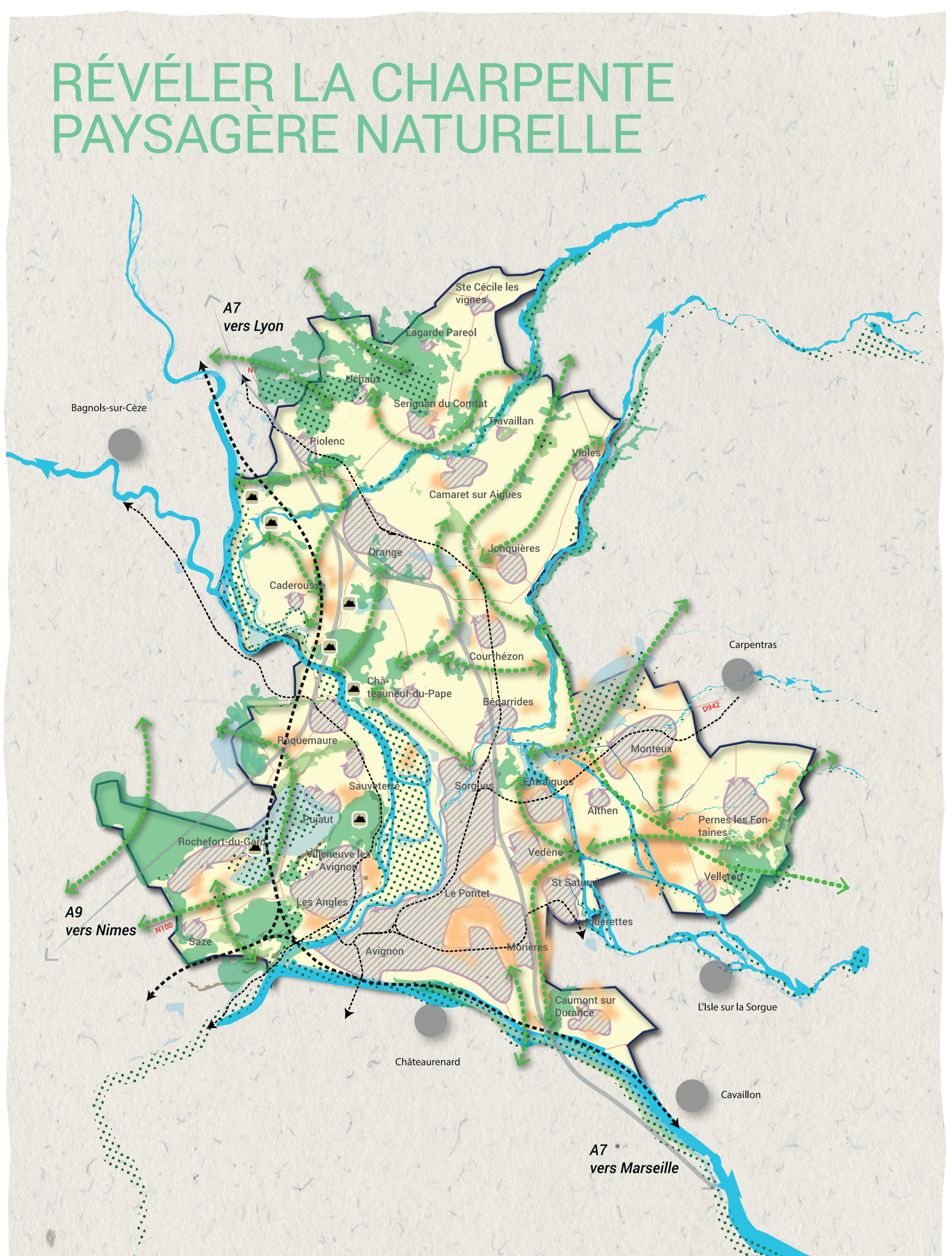
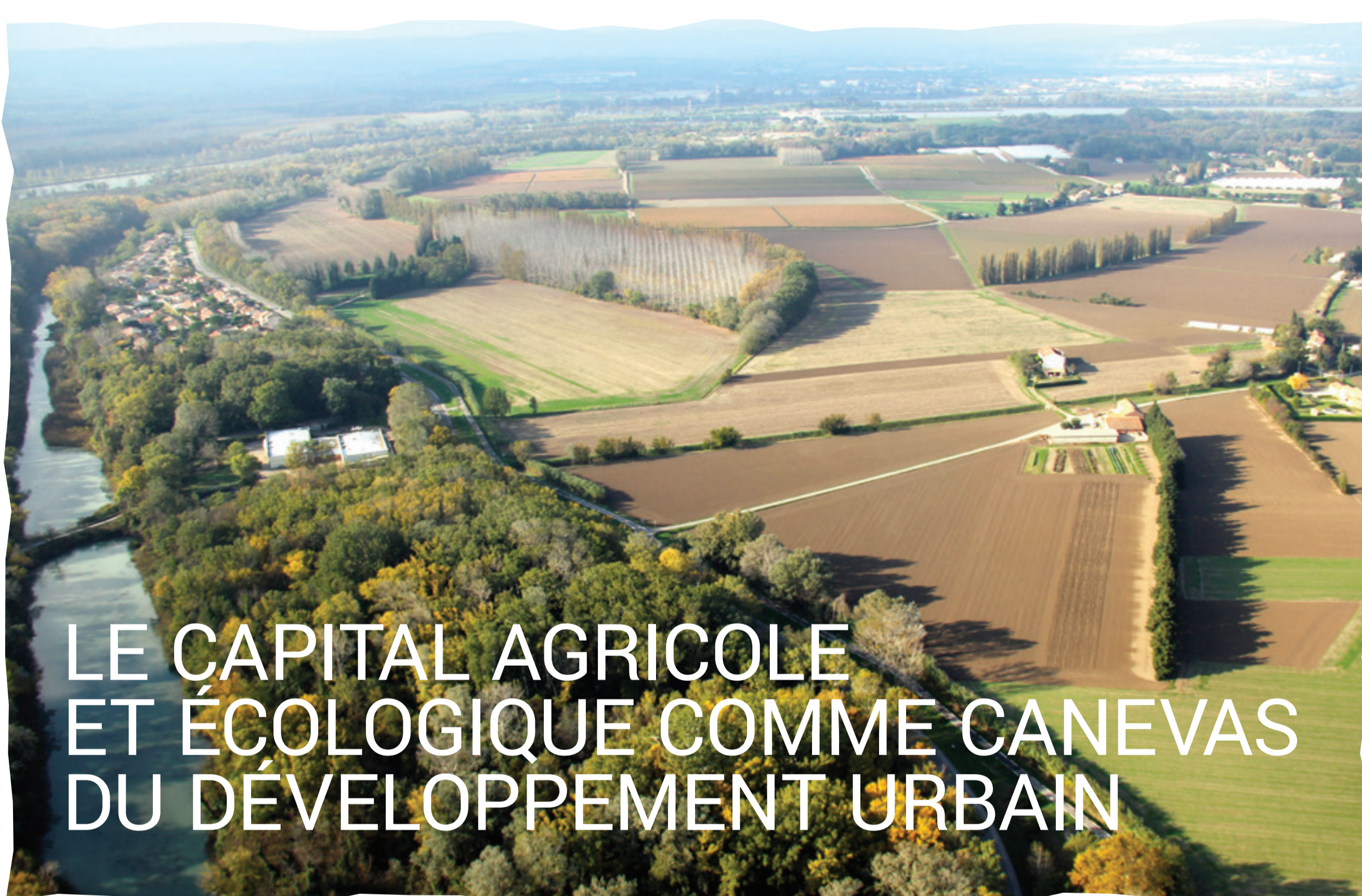
Le SCoT BVA définit un projet territorial solidaire et équilibré qui vise à concilier d'une part, les enjeux de développement d'un territoire au rayonnement métropolitain et d'autre part, la nécessité de préservation de la qualité de vie d'un territoire aux identités multiples et aux espaces naturels et agricoles remarquables. Ce territoire doit participer activement à l'attractivité résidentielle, touristique et économique des deux régions en s'inscrivant dans les exigences d'un territoire plus durable.



LES OBJECTIFS

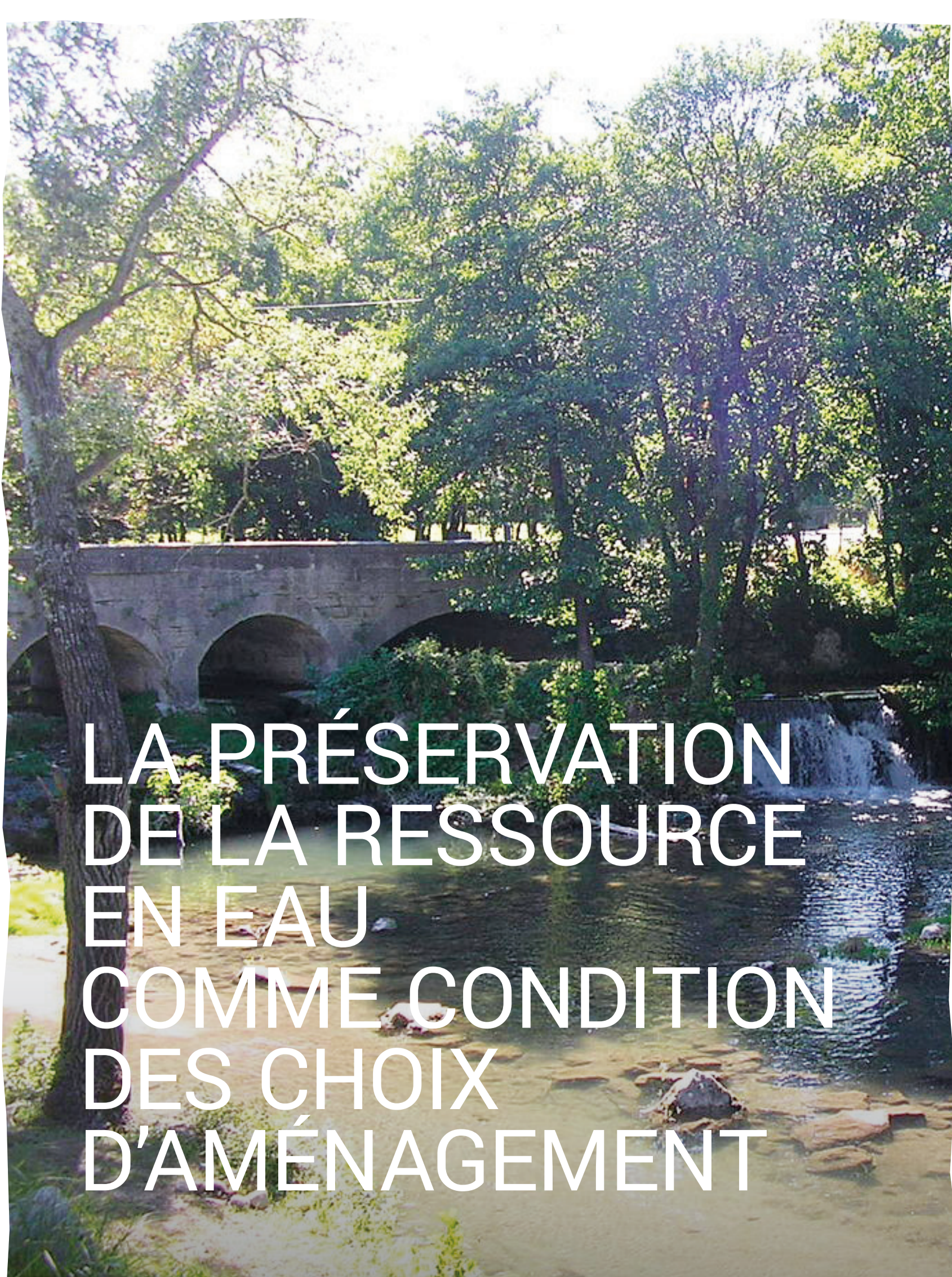
- Préparer le territoire à l'accueil d'environ 50 000 personnes supplémentaires d'ici 2035
- Se fixer comme objectif la création d'environ 20 000 emplois d'ici 2035
- Favoriser les solidarités et accompagner la reconquête des centres-villes par une organisation territoriale équilibrée
- Affirmer Avignon et Orange comme pôle majeur du territoire
- Mettre en oeuvre de grands projets urbains exemplaires, locomotives pour le bassin de vie : Avignon Centre, Avignon Confluence, Avignon Sud-Agroparc, Avignon-Nord, Beaulieu et Orange
- Garantir une cohésion territoriale avec une armature territoriale en quatre niveaux

Défi 2 CONSTITUER UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



VERS UNE OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS ET LEUR VALORISATION

Le SCoT vise à faciliter la mise en oeuvre des politiques publiques de gestion des déchets en favorisant le traitement au plus près des lieux où ils sont produits. L'installation d'éco-activités de valorisation des déchets peut à ce titre diminuer les circuits de collecte. Les actions visant à encourager le tri et la valorisation des déchets seront encouragées et doivent tendre à se généraliser.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ADAPTATION CLIMATIQUE COMME FILS CONDUCTEURS DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE

En cohérence avec les SRADDET SUD PACA et Occitanie, le SCoT participe à la lutte contre le changement climatique, dans un contexte méditerranéen, et promeut un urbanisme de sobriété et de performance énergétique.

DÉPLOYER LA NATURE EN VILLE

Le SCoT vise le maintien et le déploiement de la nature dans les espaces urbanisés, qu'il s'agisse de sites naturels aménagés ou non (parcs, jardins, friches, bosquets, arbres, petits bois, promenades...). Il poursuit ainsi des objectifs tant sanitaires qu'environnementaux en permettant la plus grande accessibilité à la nature et sa proximité aux lieux d'habitat.